

Votre guide : Sylvain Dussans
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : sylvain@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 82 94 14 83



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Voyage photo orques et aurores boréales – NORVEGE

Découvrez le pays des fjords et des baleines



Durée : 10 jours.

Lieu du séjour : Norvège – île de Skjervøy et Alpes de Lyngen.

Nombre de participants : Minimum 3 – maximum 6.

Tarif : 2950€.

Dates 2024 : Du vendredi 08 au dimanche 17 novembre.

Thématiques : photo animalière – paysages – aurores boréales.

Début de prise en charge : Aéroport de Tromsø-Langnes en fin de journée de J1.

Fin de prise en charge : Aéroport de Tromsø-Langnes en matinée de J10.

Présentation du séjour

En novembre, la nuit arctique approche dans la région côtière du Troms, en Laponie norvégienne. L'aube et le crépuscule s'étendent pendant des heures, sublimant les paysages de teintes pastels. Dans les fjords, orques, baleines à bosses et plus rarement rorqual commun viennent chasser les bancs de harengs, ce qui permet des observations parfois étonnamment proches. La nuit venue, photographiez les aurores boréales dans le cadre grandiose des Alpes de Lyngen et de l'île de Skjervøya.

Les apports photo

Ce voyage photo orques et aurores boréales s'adresse tout particulièrement aux photographes en quête de nature sauvage. Les Alpes de Lyngen et l'île de Skjervøya regorgent de paysages naturels où vous pourrez affiner votre regard, le tout dans une lumière très particulière. Nous aborderons donc en profondeur les aspects de la photographie de paysage, du grand panorama à la vision plus intimiste, de jour comme de nuit. Enfin la vie sauvage n'est pas absente, bien que discrète. Élans et chouettes épervières fréquentent les lieux et se laissent parfois photographier. Trois journées en bateau sont prévues pour photographier les orques et les baleines à bosse.

L'avis de votre guide

«Croiser le regard d'une orque, puis le soir venu, assister à la danse des aurores boréales, un rêve ! Depuis quelques années, orques, baleines à bosses et rorquals communs abondent dans les eaux qui baignent les fjords de Skjervøya et de la région de Tromsø. Et comme cette région de la Norvège est aussi l'une des mieux placée pour observer des aurores boréales, il nous est permis de réaliser ce rêve, qui intéressera les photographes comme les amoureux de nature. La présence timide du soleil offre des ambiances parfois surréelles propices à la réalisation de photo de paysage originales. »

Sylvain Dussans

Votre guide

Sylvain est photographe et accompagnateur en montagne. Sa passion de la nature guide ses choix professionnels. Formé à la gestion et la protection des espaces naturels, il a préféré la vie au grand air à l'espace confiné des bureaux d'études. Spécialiste de la Norvège, il y guide des voyages photo depuis 2009.

Vous aimerez

- Les sites sélectionnés pour leur intérêt photo et naturaliste
- La découverte de la région de Tromsø avec un guide passionné
- Le choix de la période pour profiter de la présence des cétacés et des aurores
- Le petit groupe de 6 participants, gage de convivialité et d'échange de qualité
- Les hébergements en maisons norvégiennes cosy



Votre voyage jour par jour

Jour 1 – Départ depuis votre aéroport d'origine, arrivée en fin de journée à Tromsø via Oslo, puis transfert en minibus jusqu'à notre hébergement dans les Alpes de Lyngen. Une fois installés, nous guetterons l'apparition des aurores boréales. Hébergement : maison | Repas : diner ou collation selon l'heure.

Jour 2 à 4 – Trois journées consacrées à la photographie de paysage. Nous profiterons des différents secteurs des Alpes de Lyngen, de Kvaløya voir de Senja pour varier nos prises de vue : fjords, pics acérés ou forêts de bouleaux, les sujets ne manquent pas. Excursions avec le minibus ou petites randonnées permettent de varier les plaisirs, en fonction des conditions météo et de nos envies. Chaque nuit, nous guetterons l'apparition des aurores boréales, pour les photographier dans des décors de choix. Hébergement : maison | Repas : petit déjeuner, pique-nique et dîner

Jour 5 – Ce matin, nous prenons la route pour rejoindre les environs de l'île de Skjervøya. Géographie norvégienne oblige, nous devons contourner fjords et chaînes de montagnes pour enfin atteindre notre destination. Ce sera sans doute l'occasion de quelques photos de paysages. Hébergement : maison | Repas : petit déjeuner, pique-nique et dîner.

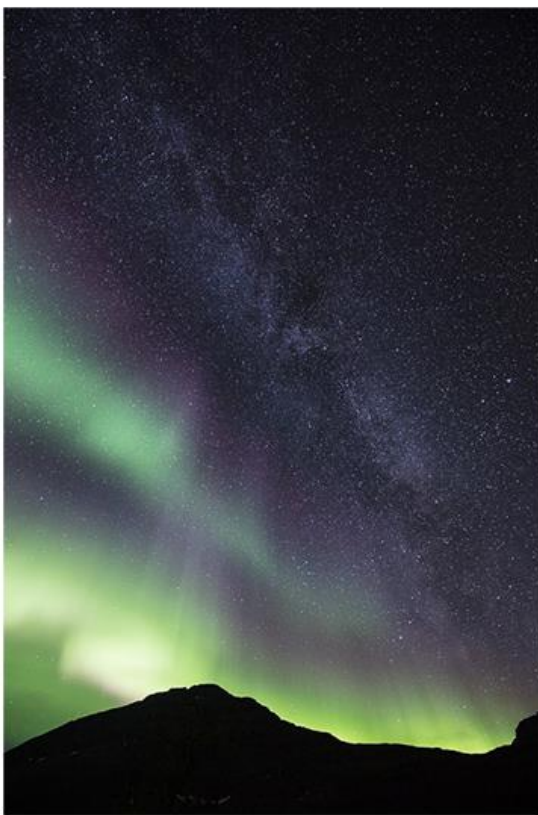
Jour 6 à 8 – Durant ces 3 journées, nous sortons en mer, à la recherche des cétacés. Ici, dans le grand fjord de Kvænangen, orques, baleines à bosse et rorquals communs viennent en hiver festoyer de harengs. Chaque sortie dure environ 4h, au moment de la journée où nous avons le plus de lumière. Une fois de retour à terre, nous nous reposons dans notre confortable maison, débriefons nos photos. Le soir nous guetterons les aurores boréales. Hébergement : maison | Repas : petit déjeuner, pique-nique et dîner

Jour 9 – Nous quittons Skjervøy pour rejoindre Tromsø. Nous profiterons du trajet pour faire des photos avant de nous installer dans nos chalets proches de la ville. Nous passerons notre dernière

soirée ensemble à Tromsø. Hébergement : chalet | Repas : petit déjeuner, pique-nique. Diner libre en ville

Jour 10 – Transfert matinal pour l'aéroport de Tromsø et vol retour pour votre destination d'origine.
Repas : petit déjeuner

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage. Depuis deux ans, la migration des harengs devient assez aléatoire, ce qui complique un peu la recherche des cétacés. Nous ferons notre maximum pour assurer de bonnes observations, mais chacun doit être conscient et se réjouir qu'il s'agit d'animaux libres et sauvages et qu'il est impossible de garantir à 100% leur présence.



Conditions du séjour

Hébergement : chalet à Tromsø, chambres doubles, salle de bain et coin repas, maisons à Skjervøy et Oteren, chambres doubles, salle de bain, cuisine et salon cosy avec poêle à bois.

Transports : Minibus 9 places (où véhicule plus petit si groupe incomplet).

Repas : Petit déjeuner et repas du soir confectionné par nos soins (un coup de main est apprécié). Repas de midi sous forme de pique-nique.

Condition physique : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer quelques marches (2 à 3h/jour) avec un sac à dos photo.

Climat : La région du Troms, bien que située à 69°N au-delà du cercle polaire arctique, possède un climat relativement doux pour sa latitude. Le gulf stream réchauffe en effet le littoral et les températures début novembre sont généralement comprises entre +5 et -10°C.

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalité : Carte d'identité ou passeport valable 6 mois après la fin du séjour pour les ressortissants de l'UE, la Norvège ayant signé les accords de Schengen.

Change : la devise norvégienne est la couronne (Nok). Le taux de change en vigueur au 25/11/23 est d'environ 11 Nok pour 1€. Les cartes de crédit sont très largement acceptées

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine »

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle)
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- trépied
- ordinateur portable en option
- thermos
- lampe frontale

Vêtements

- doudoune avec capuche
- polaire
- t-shirts (plutôt manches longues type Carline®)
- collant thermique
- chaussettes chaudes
- ensemble veste + pantalon imper-respirant (type Goretex®)
- chaussures chaudes, adaptées à la neige
- bonnet et gants chauds

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez son médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général au regard de votre voyage. Merci de nous signaler toutes conditions connues pouvant nécessiter une adaptation du voyage (allergies, traitements...). Vous devez posséder une pharmacie personnelle avec vos médicaments habituels.

Informations pratiques

Tarif : 2950€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour

- Les repas du J2 matin jusqu'au J10 matin (sauf diner du J9)
- Les trois journées en mer à la recherche des cétacés
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement tel que décrit dans le jour le jour

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Le repas du soir à j9
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours – assistance rapatriement – interruption de séjour
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature.

A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite

au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours

- avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour)*. Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

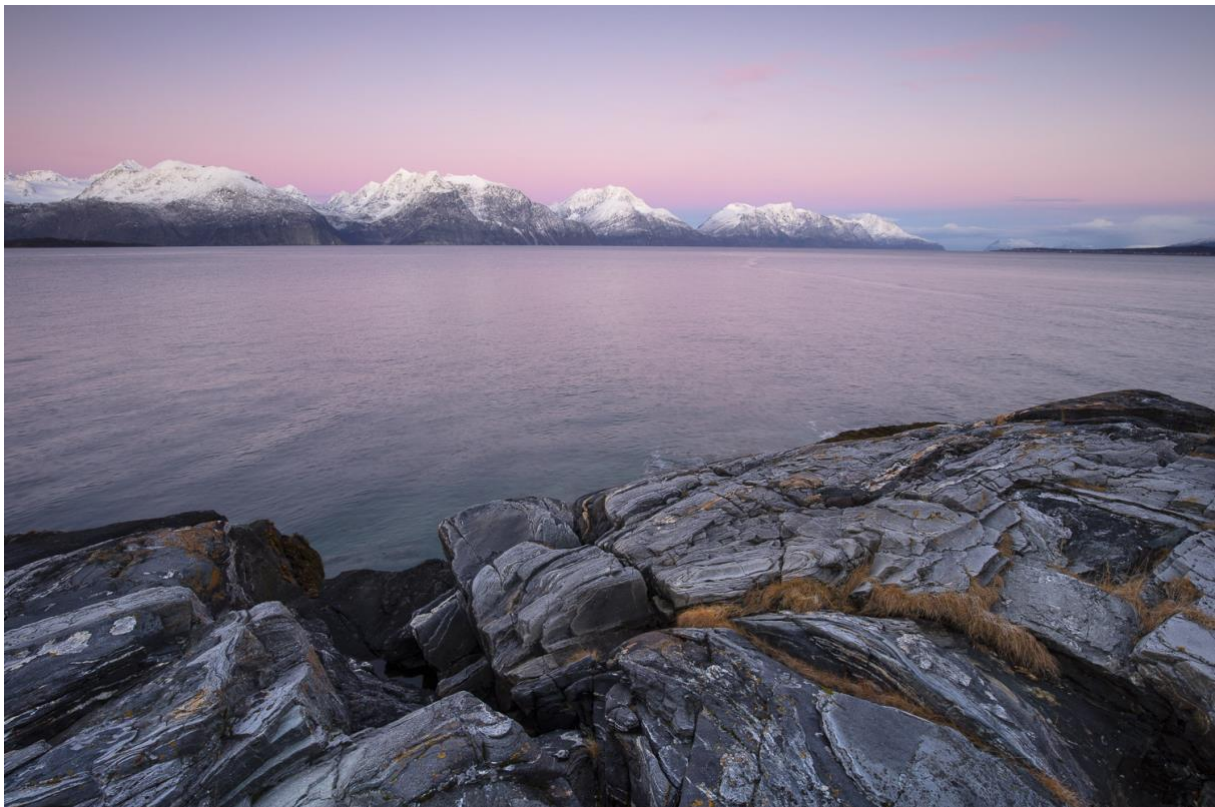
Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com



Version du 25/11/2023